Conditions de remboursement des frais de compétition

	Remboursement des frais d'inscription **uniquement pour les MEMBRES DU CLUB inscrits dans une équipe au nom du CPB Bridge et si au moins la moitié des membres de l'équipe est licenciée au Club**		
Compétitions par 2 ou par 4	Comité	finale	si celle a lieu en dehors de la métropole rennaise et qu'un tour de qualification a été franchi
	Ligue	finale	remboursement de l'inscription + 30€ sur présentation d'une facture d'hôtel, et si la finale a lieu en dehors de la métropole rennaise
	Nationale	finale	remboursement de l'inscription + 50€/joueur sur présentation d'une facture d'hôtel
PATTON et Trophée de France	Poules	Inscriptions prises en charge par les participants	
	Finales	Inscriptions prises en charge par le club pour la finale uniquement	
Interclubs	Les inscriptions sont prises en charge par le club		
Coupe de France	Inscriptions prises en charge par le club à partir du 3ème tour joué		

Remarques :

- ***si les finales se déroulent sur une journée, il n'y aura pas d'indemnités d'hébergement.***
- ***si le premier tour d'une compétition a lieu en dehors de Rennes, pas de prise en charge par le club du coût des inscriptions, ni d'indemnités d'hébergement***